

**DECLARATION DES SERVICES DU FONDS MONETAIRE INTERNATIONAL
CONFERENCE DES BAILLEURS DE FONDS DE MADAGASCAR
1^{ER} DECEMBRE 2016**

Cette déclaration fournit une évaluation de l'évolution récente de la situation économique et des perspectives pour Madagascar, notamment les résultats obtenus dans le cadre de l'accord au titre de la facilité élargie de crédit (FEC) approuvé en juillet 2016 (Rapport du FMI n° 16/273). Cette évaluation repose sur des entretiens qui ont eu lieu durant une visite des services du FMI du 7 au 15 septembre 2016 et pendant l'Assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale en octobre. Des données préliminaires à fin septembre indiquent que le programme reste globalement conforme aux objectifs. En mars 2017, une mission du FMI se rendra à Madagascar pour procéder à la première revue du programme appuyé par la FEC.

Évolution récente de la situation économique

1. **L'économie se relève progressivement de la période de turbulences économiques et d'isolement international qui a pris fin en 2014.** Le taux de croissance devrait atteindre 4,1 % en 2016. L'inflation reste stable, autour de 7 %. La conjoncture extérieure a été dans l'ensemble légèrement positive, le déficit des transactions courantes devant diminuer modérément en 2016. Bien que la chute des cours internationaux des produits de base continue de peser sur les recettes minières, les recettes d'exportation totales ont été relancées par une hausse des ventes des zones franches industrielles et une forte augmentation des cours de la vanille. Le taux de change réel s'est ainsi apprécié au troisième trimestre, et la Banque centrale de Madagascar a pu considérablement augmenter ses réserves.
2. **La mise en œuvre de la politique budgétaire et monétaire a été globalement appropriée, même si les pertes de la compagnie nationale d'utilité publique posent toujours des problèmes.** Les recettes fiscales sont en bonne voie d'atteindre les objectifs de cette année. Les dépenses devraient elles aussi rester conformes aux montants prévus dans le budget, les besoins exceptionnels devant être compensés par des économies. À cet égard, les mesures en cours pour limiter les besoins de transferts à la JIRAMA sont fondamentales. La mise en œuvre de la politique monétaire a été conforme aux objectifs du programme. La banque centrale a notamment bien réagi face à un assèchement temporaire de la liquidité au troisième trimestre — les producteurs de vanille ayant conservé les liquidités reçues grâce à la hausse exceptionnelle des prix — en menant des opérations d'injections prudentes de liquidité.
3. **Les premiers résultats dans le cadre de l'accord au titre de la FEC semblent globalement satisfaisants.** Sur la base des données préliminaires, Madagascar devrait atteindre pratiquement tous les objectifs indicatifs à fin septembre. Les réserves

internationales (avoirs extérieurs nets) sont largement supérieures au minimum visé, tandis que le plancher du solde budgétaire primaire et le plafond des avoirs intérieurs nets de la banque centrale semblent également avoir été respectés. Il se peut que les objectifs indicatifs du programme en matière de dépenses sociales en septembre aient été manqués de peu, mais ce retard devrait être rattrapé d'ici la fin de l'année. Les services du FMI considèrent que les autorités restent bien engagées pour respecter tous les critères de réalisation quantitatifs de fin décembre. De plus, le programme de réformes structurelles avance également, avec certes quelques retards par rapport aux objectifs dans le cadre de l'accord au titre de la FEC. Les mesures préalables entreprises dans le cadre du programme appuyé par la FEC étaient axées sur le secteur de l'électricité et la lutte contre la corruption. Par ailleurs, les autorités devraient soumettre au parlement un projet de loi pour améliorer le recouvrement des avoirs dans les affaires pénales (repère structurel pour fin octobre 2016) avant la mi-décembre, fin de la session parlementaire, et renforcer le contrôle des hauts fonctionnaires en rendant le Conseil de discipline budgétaire et financière opérationnel d'ici la fin du mois de décembre (repère structurel pour fin septembre 2016).

Perspectives

4. **L'amélioration progressive des résultats économiques devrait se poursuivre en 2017, grâce aux mesures macroéconomiques et aux politiques structurelles appropriées.**

La mise en œuvre du programme budgétaire et d'une politique monétaire prudente devraient consolider la stabilité macroéconomique et jeter les bases d'une croissance durable.

- La croissance devrait s'accélérer et s'établir à 4½ % avec le développement des investissements publics et de l'activité du secteur privé. La croissance du secteur privé ne se fera pas cependant sans une amélioration constante de la stabilité macroéconomique, de la gouvernance et du climat des affaires. La mise en œuvre des réformes prévues visant à renforcer la justice, lutter contre la corruption et résoudre les problèmes du secteur de l'électricité est particulièrement importante pour le climat des affaires.
- L'inflation, en glissement annuel, devrait demeurer autour de 7 % en 2017, même si le pays doit réabsorber avec prudence l'expansion récente des liquidités.
- S'agissant de la politique budgétaire, le projet de loi de finances 2017 est globalement conforme aux cibles et objectifs du programme. Pour que sa mise en œuvre réussisse, il faudra cependant continuer d'améliorer la mobilisation des recettes et la maîtrise des dépenses non prioritaires, et en particulier appliquer résolument les réformes de la JIRAMA.

5. **Le projet des autorités d'intensifier les investissements publics à moyen terme est conforme aux objectifs du programme et à la nécessité d'assurer la viabilité de la dette.** Madagascar a de vastes besoins sociaux et infrastructurels, qui n'ont pas reçu les attentions qu'ils méritaient avant le rétablissement des relations avec la communauté internationale en 2014. Les autorités soulignent à juste titre la nécessité de renforcer les capacités à gérer et hiérarchiser l'augmentation des investissements publics, et les services de la Banque mondiale et du FMI ont réalisé cette année une évaluation de la gestion des investissements publics. En même temps, les autorités sont déterminées à maintenir le risque de surendettement de Madagascar à un niveau modéré. Elles cherchent à mobiliser un total de 2,9 milliards de dollars environ (soit 24 % environ du PIB de 2019) de financements extérieurs en 2017-19. Jusqu'à présent, elles ont signé des conventions de prêts et de dons représentant 1,2 milliard de dollars de décaissements durant cette période, principalement dans les secteurs infrastructure, énergétique, agricole et social. Les financements extérieurs contractés depuis le début de l'année 2016 prennent la forme de dons et de prêts concessionnels, à l'exception d'un prêt de 10 millions de dollars contracté à des conditions semi-concessionnelles (mais qui reste largement dans les limites du programme). Les autorités visent en outre à obtenir 1,2 milliard de dollars de prêts concessionnels et 500 millions de dollars de dons supplémentaires. Les services du FMI jugent que ces projets restent compatibles avec la nécessité d'assurer la viabilité de la dette, à condition qu'ils reposent sur la combinaison prévue de dons et de prêts concessionnels. Les autorités reconnaissent la nécessité de moduler l'intensification des investissements de façon à préserver la viabilité de la dette et la stabilité macroéconomique en cas d'événements imprévus.

Risques

6. **Madagascar, pays fragile à faible revenu, demeure exposé à des risques considérables.** Parmi les facteurs de risques exogènes, on peut citer les conditions météorologiques défavorables et la détérioration des termes de l'échange. De plus, la sécheresse prolongée dans le sud du pays entraîne des coûts et crée des besoins sociaux croissants. Le succès du programme risque aussi d'être compromis par une instabilité politique ou une absence de progrès dans les réformes prévues, en particulier s'agissant de la mobilisation des recettes, de la gouvernance et de la compagnie JIRAMA.

Relations avec le FMI

7. **Le FMI va poursuivre sa collaboration étroite avec Madagascar.** Le niveau d'accès de l'accord FEC, qui est en vigueur jusqu'au milieu de l'année 2019, équivaut à 180 % de la quote-part, soit 300 millions de dollars environ. De plus, le FMI mène des activités intensives de conseils de politique générale et apporte une assistance technique importante. Des entretiens dans le cadre de la première revue et des consultations au titre de l'article IV sont prévus en mars 2017.